



LE BLOG DE LA CGT-NOTARIAT MONTE EN CHARGE

Le fax n° 32 de la CGT-NOTARIAT, en date du 20 septembre dernier, annonçait l'ouverture d'un blog-internet ayant pour objet d'informer les salariés et retraités du notariat.

Ce blog peut être consulté sur internet en tapant :

<http://cgtnotariat.blogspot.fr>

Un article « Pour mieux connaître la CGT-NOTARIAT » a été mis en ligne à l'ouverture du blog.

Aujourd'hui, un nouveau chapitre « La Commission Paritaire » est ouvert, et peuvent être consultés :

- les comptes rendus de la commission mixte paritaire
- un article relatif à l'accord sur l'indemnisation du chômage partiel dans le notariat

La suite du blog sera mise progressivement en ligne et comportera :

- un chapitre sur « La CRPCEN et la CGT »
- un chapitre sur la prévoyance complémentaire

La CGT-NOTARIAT est à votre service

N'hésitez pas à la consulter